

16

Espace nature / sensible

Le **marais**
de **Cercanceaux**

seine **77**
& marne
LE DÉPARTEMENT

Le département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



Situé au cœur de la vallée du Loing, le site de Cercanceaux rassemble autour de son abbaye deux sites naturels : « le marais de Cercanceaux » de plus de 29 hectares, situé en Seine-et-Marne et « la sablière de Cercanceaux », de 100 hectares, située dans le Loiret.

Le site a toujours été associé à l'eau, présente en abondance. L'origine du nom de la commune de Souppes-sur-Loing le confirme ; celui-ci a la même étymologie que le mot soupe, potage, faisant référence à une chose détrempée. Le blason de la ville, encadré par des roseaux, rappelle aussi la nature marécageuse des terrains.

En 1181, des moines cisterciens fondent



L'activité humaine
a marqué l'évolution du site
au fil des siècles

Histoires d'eau

Mare de Cercanceaux - Photo : Maxime Briola

l'abbaye. Ils déboisent, défrichent, creusent des canaux pour assainir ce marécage et utiliser la force motrice de l'eau pour leur moulin.

En 1792, l'abbaye est saisie, puis vendue comme bien national. L'église abbatiale est détruite ; le reste des bâtiments, transformés en ateliers, est sauvé. Le moulin sert successivement de pressoir, de fabrique de papier, puis de forges.

En 1956, l'abbaye produit du chanvre, dont la partie ligneuse est utilisée pour la réalisation de cordages.

Pendant le 20^e siècle et surtout à partir des années soixante, les propriétaires forestiers plantent des peupliers pour rentabiliser le fond de vallée humide, délaissé par les activités pastorales traditionnelles (pâturage, coupe des roseaux, etc.).

De 1980 à 1998, les sablières sont exploitées, les syndicats d'aménagement du Betz et du Loing rectifient les cours d'eau, et l'autoroute A77 est construite.

Depuis 1995, l'ancienne abbaye est restaurée et accueille des événements ; de nombreux mariages y sont célébrés chaque année.

En 2009, le Département achète le site pour le classer espace naturel sensible et assurer sa protection. Il est aménagé et ouvert au public en continuité du site de la sablière de Cercanceaux, géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire et propriété de la commune de Dordives.



**Sans pâturage, la prairie
deviendrait fourré**

Chevaux - Photo : Emilie Moulinier

Rétablir les équilibres...

Au fil des siècles, les activités humaines ont perturbé le fonctionnement des prairies humides et du marais. Les écoulements naturels de l'eau ont été modifiés, le niveau de la nappe a été abaissé et certains processus naturels, comme la création de tourbe, ont ainsi été stoppés. Ces transformations ont conduit à une dégradation de la diversité écologique, que le Département cherche aujourd'hui à restaurer avec une gestion adaptée.

Autrefois entretenues pour les besoins de l'Homme (pâturage, coupe des roseaux, alimentation), les zones humides s'embroussaillent dès qu'elles ne sont plus exploitées. Pour stopper leur assèchement et leur redonner vie, les peupliers ont été coupés, et les pentes des berges de la mare et de l'étang adoucies, pour favoriser la diversité végétale.

Le maintien des prairies requiert un minimum d'entretien. Pour cela, une gestion adaptée aux milieux et aux espèces est privilégiée : fauche de fin d'été et installation d'un pâturage sur les prairies humides. Le pâturage extensif, avec peu d'animaux sur une grande surface, a été préféré à un broyage mécanique annuel.

Le faible effectif des chevaux leur permet de se nourrir toute l'année sans apport de compléments alimentaires. Rustiques, ces animaux sont résistants aux conditions climatiques et adaptés aux sols marécageux. Pour leur bien-être, merci de ne pas les nourrir.

Des aménagements ont été réalisés pour accueillir les promeneurs sur le site en toute sécurité : réhabilitation d'aire de stationnement, mise en place d'un parcours pédestre sur pilotis pour traverser la partie marécageuse, rétablissement des chemins, installation de passerelles pour assurer les continuités de cheminement, pose de panneaux d'information ; etc.



Boisements marécageux - Photo : Maxime Briola

... et favoriser la biodiversité

Le marais de Cercanceaux est dit tourbeux. La tourbe se forme par une accumulation de résidus de végétaux peu décomposés. Le marais assure deux fonctions : la rétention d'eau et son épuration ; il absorbe le trop plein d'eau comme une éponge et le restitue après l'avoir purifié au passage. Le site est limité au nord-ouest par des boisements marécageux composés de saules cendrés, de frênes communs et d'aunles glutineux.

Cette ambiance ombragée favorise la présence de la fougère des marais. Dans les prairies tourbeuses, plus lumineuses, la flore est essentiellement composée de joncs, carex ou menthe aquatique.

Les prairies humides, situées aux abords du cours d'eau, ont souvent disparu au profit des peupleraies ou des sablières.

Lors des crues, elles sont visitées par les poissons, tels que le brochet, qui y pondent leurs œufs de février à avril.

Des mares, qui font traditionnellement partie du paysage rural, ont également été recrées au sein des prairies, elles accueillent une flore et une faune très variées.

Les berges en pente douce permettent le développement des iris, joncs, carex, renoncules, végétation favorable aux activités biologiques des amphibiens, libellules et autres insectes.



Parcours pédestre sur pilotis - Photo : Maxime Briola

BIODIVERSITÉ

Issus de l'exploitation des graviers, la sablière de Cercanceaux et l'étang de Varennes hébergent de nombreux oiseaux et poissons.

Le ru des Moines accueille des truites, vairons, chabots, tandis que le Loing est l'habitat des brèmes, carpes, perches, brochets...

La pêche est réglementée et il est nécessaire de se renseigner auprès de l'association de pêche locale (APPMA - 01 64 29 36 93) pour en connaître les conditions.



Photo : Xavier Boutoilleau



Le chabot est un petit poisson mesurant entre 10 et 20 centimètres. Il se plaît dans les cours d'eau rapides et peu profonds, aux eaux fraîches et bien oxygénées. Lors de la reproduction, il construit un nid de graviers et de pierres dans lequel il dépose ses œufs. C'est un prédateur carnivore qui se nourrit essentiellement d'œufs et d'alevins de truite. Son régime alimentaire, peu favorable à la capture par les pêcheurs, son activité nocturne et sa robe camouflée en font un poisson discret et peu observé. Dans le département, les inventaires confirment sa présence uniquement dans le Loing, le Morin et leurs affluents.



Photo : Frédéric Larrey



Oiseau discret, passant la majeure partie de la journée caché, **le râle d'eau** se faufile dans la végétation dense à la manière d'une souris. Lorsqu'il se montre à découvert, toujours à proximité de végétaux aquatiques offrant un refuge, il est facilement reconnaissable avec ses grandes pattes, son long bec rouge et son ventre gris ardoise. Présent sur le site toute l'année, il se nourrit sur des plages de vase ou dans l'eau peu profonde. La plupart du temps, seul son cri trahit sa présence, une sorte de plainte aiguë et éraillée, souvent comparée au cri du cochon.



Photo : Le loup gris



La fougère des marais est une espèce protégée en Île-de-France. Elle présente une tige ronde de 30 à 100 centimètres de hauteur et des feuilles dont les lobes ne sont pas dentés. En été, elle diffuse ses spores, dont une infime partie seulement donnera de nouvelles fougères. Elle apprécie les lieux sombres et humides, tels que les boisements marécageux ou les zones tourbeuses, et est souvent associée à l'aulne glutineux. La fougère des marais est surtout présente dans le sud du département.



LÉGENDE

- | | | | | | |
|--|-------------------------------|--|-----------|--|---------------------------------------|
| | Circuit court
(30mn) | | Étang | | Parking |
| | Option circuit long
(2h30) | | Marais | | Point infos |
| | Point d'intérêt | | Boisement | | Limite départementale
et régionale |
| | Observatoire | | Prairie | | |



Accès

Prendre la RD 607 entre Dordives et Souppes-sur-Loing, suivre la direction de l'abbaye de Cercanceaux, parking à gauche juste après le passage à niveau.

Pour aller plus loin

- Au sud du site, la commune de Dordives a mis en place un sentier d'interprétation. Pour en savoir plus, consultez le site du village dordives.com
- Sorties nature proposées sur le site par Seine-et-Marne environnement.
- Sites naturels départementaux :
 - Le Carreau Franc
 - Le Bois des Palis
- Site naturel communal de Château Landon "Les prés Patouillats"

Retrouvez les 22 Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public : seine-et-marne.fr